

FESTIVAL LAND ART de Buthiers

8ème édition
6, 7 et 8 Juin 2025

Appel à projet artistique
pour artistes professionnels



« Nessie » Philippe Vas Coatelant Buthiers 2023

Association Les Ateliers du Soleil
12 rue des Roches 77760 Buthiers
06 86 35 83 46 / sonia@lesateliersdusoleil.fr
www.lesateliersdusoleil.fr

Présentation :

L'association Les Ateliers du Soleil organise la 8ème édition du Festival Land Art de Buthiers les 6, 7 et 8 Juin 2025.

Cette manifestation a pour objectifs de :

- Rendre l'Art accessible à tous.
- Valoriser le patrimoine naturel de la forêt de Buthiers et favoriser le respect de l'environnement.
- Créer un événement culturel, festif et intergénérationnel.

Le Festival propose une rencontre entre les artistes, et leurs œuvres, des ateliers créatifs pour les enfants, des animations musicales et théâtrales.

Date et Lieu :

Le Festival Land Art 2025 se déroulera du vendredi 6 Juin au dimanche 8 Juin 2025, dans la forêt de Buthiers, sur les espaces verts et dans quelques rues de la commune.

Le cadre exceptionnel de la forêt de Buthiers avec son sable, ses rochers, sa variété d'arbres offre un potentiel formidable pour des réalisations Land Art. Les artistes ayant participé aux précédentes éditions du Festival, ont pu exploiter avec bonheur les différents éléments naturels propres à Buthiers.

Le Festival 2025 commencera le vendredi 6 Juin avec la visite des scolaires puis le soir avec une balade sons et lumières au milieu des œuvres. D'autres spectacles et animations auront lieu tout au long du week-end, ouverts au tout public.

Site d'exposition :

Le site permet différentes formes d'installations en plein air :

- En forêt : sur les sentiers, dans les arbres, ou dans les rochers.
- Dans la « sablière », avec utilisation ou mise en valeur de la plage de sable.
- Dans les rues de Buthiers, avec exploitation des murs de pierres, bordures de routes, arbres et bosquets.
- Espace vert, terrain communal très spacieux, avec une pelouse et des arbres sur les côtés et à l'horizon.

Conditions générales :

Thème :

Le thème pour cette édition est le suivant : « illusion ». Les projets présentés devront donc être en lien avec ce thème.

Production des œuvres :

Les artistes seront accueillis à partir du mercredi 4 Juin 2025 à 9 h, pour une production « in situ » et originale des œuvres.

Le projet s'adresse aux artistes qui exercent dans le domaine du Land Art, de l'Art éphémère et de l'Art environnemental.

Les artistes s'engagent à réaliser une œuvre unique et originale à partir d'éléments naturels récoltés à Buthiers ou dans les environs. Si certains éléments auront pu être travaillés ou préparés en amont en atelier, l'œuvre finale doit impérativement être réalisée sur place. Les projets artistiques déjà présentés lors d'autres manifestations ou réalisés entièrement en atelier ne seront pas retenus.

Les artistes s'engagent à respecter le cadre naturel et feront en sorte que les œuvres mettent en valeur l'environnement.

L'artiste se déplacera avec son propre matériel et devra être autonome dans la progression de son travail.

L'artiste devra bien assurer son installation qui tiendra toute la durée de la manifestation et restera en place au moins toute la saison estivale.

La création des œuvres débutera le mercredi 4 Juin 2025 à 9 h et l'installation finale des œuvres devra être terminée pour vendredi 6 Juin à 18 h.

Chaque artiste doit fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Pérennité de l'oeuvre :

L'oeuvre réalisée sera présentée le temps de l'événement : les 6, 7 et 8 Juin 2025. Elle sera maintenue sur le site aussi longtemps que son état le permettra.

Le comité d'organisation s'arroge le droit de retirer les vestiges d'une œuvre en rupture avec son aspect initial et ne permettant plus l'accès à son état originel ou présentant un danger pour la sécurité des visiteurs.

L'opération de retrait advient après information de l'artiste.

Présence des artistes :

Les artistes seront accueillis à Buthiers du mercredi 4 Juin à 9 h jusqu'au dimanche 8 Juin 2025 à 19 h.

Lors de la journée du vendredi 6 Juin, il sera demandé aux artistes d'accueillir les enfants des classes maternelles et primaires de l'école de Buthiers, afin d'expliquer leurs démarches artistiques.

Durant le week-end du 7 et 8 Juin, tous les artistes devront être présents sur le site pour accueillir le public et présenter les œuvres. Il leur sera demandé d'être à côté de leurs œuvres durant le samedi et le dimanche après-midi.

Un photographe et des journalistes seront présents durant la préparation et le déroulement du Festival afin de suivre le travail des artistes.

Frais :

Le montant de la prestation versée aux artistes est de 500 €.

Défraiement :

Les frais de déplacement seront remboursés (hors frais de repérage) sur une base de 0,50 € le kilomètre. Un maximum de 200 € pourra être versé par artiste.

Les repas seront pris en charge par l'association du mercredi midi au dimanche midi. L'hébergement se fera chez l'habitant (nuits et petits déjeuners).

Les frais de création et de déplacement seront versés au plus tard le 30 juin 2023. Les artistes devront transmettre leurs factures à l'association le plus tôt possible.

Convention :

Une convention liera les Ateliers du Soleil et l'artiste. Elle précisera les conditions générales de participation (organisation, dates de montage et démontage, transport des œuvres, assurance). Cette convention sera signée par l'artiste et le président de l'association M. Thierry Desvignes.

La présence de l'artiste sera obligatoire pendant la durée de l'événement, du 4 au 8 Juin 2025.

La production artistique exposée reste propriété des artistes. Les droits de reproduction sont acquis par le Festival Land Art pour la durée de l'événement.

La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise par le Festival Land Art, pour la promotion de l'événement, et ce, sans limite de durée ni rémunération complémentaire.

Dossier de candidature :

A retourner par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Les Ateliers du Soleil
Festival Land Art
12 rue des Roches
77760 Buthiers

Mail : sonia@lesateliersdusoleil.fr

Le dossier devra être constitué de :

- la fiche d'inscription remplie
- d'un justificatif d'inscription à un organisme artistique : maison des artistes, collectif land art.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Un CV relatant le parcours artistique du candidat.
- Le projet de création sur format A3 (dessin, photo, photomontage...) précisant les matériaux utilisés, les dimensions de l'oeuvre et la logistique nécessaire à l'installation de l'oeuvre.
- La description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le concept du Festival Land Art.
- Tout autre document permettant de cerner la démarche de l'artiste.

Après avoir été sélectionné, un texte de présentation de l'oeuvre sera demandé à chaque artiste ainsi qu'une photo de l'artiste (portrait).

Date limite d'envoi des dossiers : le 25 février 2025

Sélection des œuvres :

Le jury, composé des membres du bureau de l'association et de personnes du milieu artistique, se réunira début mars pour la sélection des projets artistiques.

Les artistes seront informés du résultat du comité de sélection le 10 mars 2025.

Contact :

Sonia ARNSTAM
Coordinatrice du Festival : 06 86 35 83 46

FESTIVAL LAND ART de Buthiers



Association Loi 1901

8ème édition
6, 7 et 8 Juin 2025

Bulletin de candidature

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....
.....

TEL :MAIL :

SITE INTERNET / BLOG :

EMPLACEMENT SOUHAITE :

Forêt

Sablère

Rues

Espace vert

Je, soussigné(e)

déclare me porter candidat(e) pour participer au Festival Land Art de Buthiers qui aura lieu les 6, 7 et 8 Mai 2025, en pleine connaissance et acceptation des conditions décrites dans l'appel à projet artistique.

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Date :

Signature :



Forêt



Sablière



Rues

Espace vert

